

**Élections communales 2018**  
**Questionnaire à l'attention des listes se présentant dans les communes bruxelloises**

---

Le questionnaire ne nous permettait pas d'exprimer nos différentes positions, nous avons donc répondu sous forme de texte pour chaque partie.



**1. Une politique structurelle d'égalité des chances pour la commune**

Plan B ne mettra pas en place un service en charge de l'égalité des chances. Nous estimons que ce n'est pas une réelle solution. Au risque de déplaire, mettre en place une telle structure reviendrait à stigmatiser une partie de la population.

Nous **ne faisons aucune différence entre les personnes** mais visons sur la compétence pour évaluer et engager des personnes au sein de l'administration. Pour ses administrés, la commune doit poursuivre son rôle : aider le citoyen quel qu'il soit.

**2. La commune soutient ses agent.e.s**

En tant qu'employeur, la commune doit faire en sorte que ses agents communaux travaillent dans les meilleures conditions. Des formations existent déjà, s'il faut en organiser pour un meilleur accueil des personnes ou un bien-être au travail en interne, la commune pendra ses dispositions.

Il n'y aura pas de notre part une volonté d'appliquer le « plan diversité » de la Région, car il s'agit plus de répondre à des statistiques et de remplir des cases par quotas de personne que d'une volonté réelle d'avoir une représentation civile en phase avec notre société. Donc, nous ne recruterons pas en fonction des genres, du sexe, de l'orientation, de l'origine, Etc. mais en fonction du seul réel critère valable : **La compétence.**

**3. La commune engagée pour la visibilité et la participation dans les activités culturelles**

Plan B soutient totalement toute activité culturelle qui s'ouvre vers un publique le plus large possible. La culture est un réel vecteur d'ouverture, de dialogue et de cohésion sociale. Nous soutenons toutes initiatives qui ont pour but de faire interagir ensemble des personnes qui ne se rencontrent normalement pas pour créer des liens entre les habitants. Sans dialogue et partage rien ne peut être possible. La culture a cette capacité.

**Plan B préfère investir les dépenses publiques vers des initiatives culturelles et éducatives quelles qu'elles soient plutôt que pour remplir des quotas.**

**4. La commune offre un accueil adapté aux habitant.e.s**

La commune est par essence au service du citoyen. Elle doit donc avoir un service et un accueil adapté en fonction des changements de notre société. Tout ce qui peut être mis en place le sera. Concernant les plaintes, il existe déjà des structures pour cela. La commune peut bien entendu mieux informer sa population.

**5. La commune facilite l'accueil des enfants et des familles à l'école et dans les crèches**

L'enseignement est une base importante de notre société. Bien que dépendant des Communautés, la Ville peut fortement influencer sur l'éducation des jeunes et donc sur la société future.

Les derniers changements de mœurs ont fait en sorte de mettre en interaction de plus en plus de personnes différentes et de modèles familiaux pluriels. La commune doit permettre au personnel dont elle a la charge d'être le plus en phase avec cette réalité.

Par rapport à l'éducation et la représentativité des minorités, bien que lente il existe une évolution. Plan B souhaite s'inscrire dans cette évolution sans pour autant en faire un cheval de bataille. Nous préférons miser sur la qualité de l'enseignement que sur une représentativité dans les différents supports pédagogiques. Représentativité qui en réalité ne pourra jamais être réelle.

## **6. La commune s'engage pour la sécurité de tou.te.s sur la voie publique**

La commune doit permettre à tous ses habitants d'être en sécurité peu importe le lieu, l'origine des personnes, leur orientation sexuelle, leur profession, leur culture, Etc.

La police joue un rôle fondamental dans la sécurité des citoyens. Plan B estime que le chef de la police qui est le Bourgmestre a aussi un rôle majeur à jouer au niveau de la sécurité de tous. Nous estimons qu'il faut changer le mode de fonctionnement de la police en introduisant des règles simples : **Toutes personnes doit être accueillie sans jugement, écoutée et surtout qu'il y ait un réel suivi des plaintes.** Il faut en finir avec les réflexions faites aux travailleurs du sexe après un viol : « C'est les risques du métier », ou à des personnes homosexuelles ou non : « Ah mais il ne fallait pas passer par là ». Une agression, de quelque nature que ce soit reste une agression. Si le Bourgmestre donnait d'autres directives, ces réflexions feraient parties du passé.

**Pour nous, toute personne a le droit d'aller où elle veut en étant elle-même et ce peu importe l'heure.**

Pour les travailleurs du sexe, Plan B est pour la légalisation de la prostitution et la mise en place de lieux dédiés à cette activité et ce en concertation avec les travailleurs du sexe et les acteurs de terrain.

## **7. La commune agit pour une action sociale inclusive de tou.te.s**

Comme écrit au point 4, la commune est au service du citoyen. L'aide aux plus démunis est essentielle. Nous organiserons celle-ci de la façon la plus optimale possible pour le bien être de tous sans distinction. Concernant le CPAS, nous exigeons un audit citoyen des finances, investissements et autres biens immobiliers en possession du CPAS de la Ville de Bruxelles.

Cela aura pour but de voir ce que le CPAS possède vraiment et permettra de mieux financer les projets pour les plus faibles d'entre nous.

## **8. La commune prend publiquement position pour l'égalité et l'émancipation**

Nous soutenons évidemment les différents événements en faveur de la diversité et sommes prêt à les mettre en avant et ce de façon régulière tant que ça reste dans un équilibre budgétaire rationnel et juste.

Nous voulons aussi créer un partenariat avec l'Hôpital Saint-Pierre – Cesare de Paepe pour créer un centre de prévention, mais aussi d'information et distribution, notamment pour la Prep. Bruxelles ayant une forte population homosexuelle, nous devons donner l'exemple en matière d'information et d'éducation concernant les différentes maladies sexuellement transmissibles.

## **9. Une commune "hospitalière"**

En tant qu'être humain nous avons le devoir d'aider de la meilleure façon nos congénères. Nous ne sommes pas spécialisés dans domaine migratoire, mais nous sommes prêts à voir avec les personnes compétentes comment apporter la meilleure aide.